

PARKING RELAIS THIONVILLE-METZANGE

Parc de stationnement public exploité par
Thionville Fensch Agglomération (TFA)

GRILLE TARIFAIRE

Thionville : 6 Rue du Four Banal

► Lundi : 12h30 à 18h00.

► De mardi à vendredi : 10h00 à 12h30 /
13h30 à 18h00.

► Samedi : 10h00 à 12h30.

► Fermée le lundi matin et le samedi
après-midi.

Florange* : 1 Rue de Longwy

► Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15

► Fermeture le samedi.

*Les horaires varient durant les vacances scolaires.

Tarifs abonnements en boutique Temo'b ou sur <https://reservation.thionville-fensch.fr>

Tarif A	Tarif mensuel P+R Metzange/Thionville - habitant TFA (Stationnement max autorisé - 17h consécutives maximales)	10,00 € /mois
Tarif B	Tarif Annuel P+R Metzange/Thionville - habitant TFA (Stationnement max autorisé - 17h consécutives maximales)	100,00 € /an

Communes TFA : Algrange, Angevillers, Basse-Ham, Fameck, Florange, Fontoy, Havange, Hayange, Illange, Knutange, Kuntzig, Lommerange, Manom, Neufchef, Nilvange, Ranguévaux, Rochonvillers, Serémange-Erzange, Terville, Thionville, Tressange, Uckange, Yutz

Tarif C	Tarif mensuel P+R Metzange/Thionville - habitant autre secteur (Stationnement max autorisé - 17h consécutives maximales)	40,00 € /mois
Tarif D	Tarif annuel P+R Metzange/Thionville - habitant autre secteur (Stationnement max autorisé - 17h consécutives maximales)	400,00 € /an
Tarif E	Tarif annuel P+R Metzange/Thionville - Box vélos	0 €
Tarif F	Tarif P+R Metzange/Thionville - Gestionnaire et Service (pas de durée de stationnement max)	0 €

Tarifs sur Site

	Tarif journalier occasionnel (Stationnement max autorisé - 17h consécutives maximales)	3,50 € / jour
	Tarif horaire exceptionnel (au-delà de 17h consécutives)	1,00 € /heure